



PLACEMENTS 2022

PROTÉGER VOTRE ÉPARGNE CONTRE L'INFLATION

Quand les tarifs du plein d'essence et de l'énergie grimpent, les indices des prix flambent. Les pistes pour contrecarrer les effets délétères.

Coordination Bruno Jeudy

Des chiffres inédits en France et en Europe depuis la crise financière de 2008. Les prix à la consommation ont grimpé de 4,1 % sur un an dans la zone euro en octobre, selon Eurostat, l'office de statistiques de l'Union européenne. Soit plus du double du rythme observé au début de l'été. Le contraste est saisissant avec les chiffres constatés un an plus tôt : avant l'annonce de l'efficacité du vaccin anti-Covid de Pfizer, les prix dans les 19 pays de l'Eurozone diminuaient de 0,3 % en octobre 2020 par rapport à 2019. Cette flambée, largement due au renchérissement de l'énergie, est le contre-choc des mesures prises depuis mars 2020, en pleine pandémie, par les États et les grandes banques centrales pour éviter un effondrement de l'économie. Si cette poussée inflationniste se révèle plus modérée dans l'Hexagone (+ 3,2 %) que dans la plupart des autres pays du Vieux Continent, il convient d'adapter ses placements à cette

POUVOIR D'ACHAT

nouvelle donne. Même si la plupart des économistes s'attendent à une accalmie dans les prochains mois. Pourquoi ? La longue phase de ralentissement de l'inflation observée depuis le début des années 1980 semble toucher à sa fin. Une inflation de 2 % ou 3 % implique de générer un rendement au moins équivalent pour ne pas perdre en pouvoir d'achat. Pas simple lorsque le fonds des contrats d'assurance-vie rapporte autour de 1 %. Des solutions existent pour se protéger, qui impliquent diversification et prise de risque accrues. L'immobilier prévoit des mécanismes d'indexation variant selon le type de bien (logements, commerces, bureaux). Les actions de sociétés cotées, dont l'activité résiste à l'élévation des prix grâce à la force de leur marque ou de leur modèle économique, sont recherchées par les investisseurs. De même que l'or, les cryptoactifs comme le bitcoin ou d'autres placements alternatifs, pas toujours utilisés à bon escient. =

[SUITE PAGE 126]

**C'est possible
de recommander
sa banque.**

**Surtout quand elle
propose la Gestion
Pilotée pour votre
assurance vie
accessible dès
300€ et sans frais
supplémentaires.***



La banque qu'on a envie de recommander.

CE CONTRAT PRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

*Le contrat comporte des frais annuels de gestion précisés dans la Notice d'Information valant Conditions Générales du contrat Boursorama Vie. Boursorama Vie est un contrat groupe d'assurance vie à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte assuré par Generali Vie, entreprise régie par le code des Assurances. Le document d'information clé du contrat contient les informations essentielles du contrat. Obtenez ce document auprès de Boursorama ou sur le site www.generali.fr. Boursorama est immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 916 en tant que courtier en assurance.

BUZZMAN® BOURSORAMA – Société Anonyme au capital de 43 774 464 € – RCS Nanterre 351 058 151 – TVA 69 351 058 151 – 44 rue Traversière 92100 Boulogne-Billancourt.



LA HAUSSE DES PRIX DÉCRYPTÉE

Comment expliquer le regain d'inflation des dernières semaines ?
Ce renchérissement est-il durable ? Quelles conséquences ?
L'éclairage de Philippe Waechter, directeur de la recherche économique
d'Ostrum Asset Management (groupe BPCE).

Paris Match. Comment définir l'inflation ?

Philippe Waechter. C'est un concept un peu flou dans l'esprit des Français. Pour la calculer, l'Insee observe l'évolution des prix d'un panier moyen de consommation des ménages entre deux périodes, sur un mois et sur une année. L'inflation est la mesure sur un an. Elle s'appuie sur les biens et services achetés par le Français moyen, dans lesquels personne ne se retrouve complètement mais qui reflètent assez bien la réalité.

À quel point les ménages y sont-ils sensibles ?

Il y a deux marqueurs majeurs dans la prise en compte de l'inflation. Le premier est le prix de l'essence, dont la hausse est un signal fort sur le pouvoir d'achat. Le second marqueur identifié est le prix des produits alimentaires. Tous les autres postes de l'indice des prix sont peu cités.

Quelle est l'origine de la hausse actuelle des prix à la consommation ?

Nous avons assisté à un rebond spectaculaire de la demande des consommateurs, d'abord en Chine, puis aux États-Unis avec la distribution des primes Trump, fin 2020, et Biden, en mars de cette année, pour plusieurs centaines de milliards de dollars,

à destination des ménages. Ces derniers ont eu tendance à se précipiter sur l'achat de biens, alors qu'habituellement les services sont prépondérants. Cet arbitrage est survenu à un moment où les entreprises, dans le monde entier, avaient réduit leurs stocks, faute de visibilité. Cette situation très particulière d'excès de consommation de biens, face à des entreprises qui n'étaient pas préparées à ce choc de demande, a engendré des déséquilibres très importants. C'est ce qui explique les tensions sur toutes les chaînes de production internationales, sur les prix des matières premières, entraînant diverses pénuries que l'on observe encore.

Le phénomène est-il comparable des deux côtés de l'Atlantique ?

L'inflation a pour cause commune le renchérissement du pétrole : l'énergie explique plus de la moitié du regain d'inflation en zone euro, alors que sa contribution est de l'ordre d'un tiers aux États-Unis. Mais la comparaison s'arrête là : les prix des biens et des services ont augmenté modérément sur le Vieux Continent alors qu'outre-Atlantique ils ont connu un mouvement haussier très vif hors énergie.

Doit-on craindre un retour de la "stagflation" des années 1970 ?

Le parallèle est souvent fait avec la période de crise qui a suivi les chocs pétroliers, durant laquelle l'inflation restait très élevée année après année. Nous ne nous trouvons très probablement pas dans ce type de configuration aujourd'hui. D'abord, parce que la poussée des salaires, favorisée par les gouvernements de l'époque, est actuellement limitée à certains secteurs en Europe, mais pas généralisée. Ensuite, parce que les rémunérations étaient indexées sur les prix, provoquant ce que l'on appelle une "boucle prix-salaire" ; ce n'est absolument pas le cas en ce moment.

« L'inflation a pour cause commune le renchérissement du pétrole »

L'inflation va-t-elle persister ?

Les raisons qui ont favorisé l'excès de demande devraient s'estomper petit à petit, à mesure que les ménages américains dépensent leurs primes. De plus, le calcul de l'inflation repose sur une comparaison des prix de l'énergie avec ceux de l'année dernière, lesquels étaient particulièrement bas en pleine crise sanitaire. Plus nous avançons dans le temps, plus l'écart d'une année sur l'autre se réduit. La contribution de l'énergie à l'inflation devrait se résorber progressivement.

À quelles répercussions doit-on s'attendre ?

Tout dépend si l'inflation perdure ou non. Si elle persiste, les banques centrales seront obligées d'intervenir en augmentant les taux d'intérêt pour la combattre. La Banque centrale européenne ne veut pas s'engager sur cette voie pour l'instant, considérant le phénomène inflationniste comme temporaire et craignant de peser sur l'activité économique. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale de la hausse des prix, les taux resteront inchangés. Aux États-Unis, la Réserve fédérale augmenterait ses taux courant 2022 pour maîtriser l'inflation. D'autres banques centrales s'inquiètent de la situation, comme au Canada ou en Angleterre. Cela pourrait conduire à des ajustements des changes, à l'image de la hausse du dollar par rapport à l'euro qui s'est déjà manifestée, et orienter les choix d'allocation de l'épargne en fonction des zones géographiques. Si l'inflation devient persistante à un niveau élevé, les taux d'intérêt deviendront à leur tour durablement plus élevés : c'est la conséquence majeure redoutée par les marchés financiers. ■

[SUITE PAGE 128]



DE VOTRE VISION NAISSENT LES OPPORTUNITÉS



MyMand@te, c'est toute l'expertise de votre banque privée associée à des technologies avancées d'optimisation financière avec plus de 700 combinaisons possibles pour composer et tester votre mandat digitalisé en toute transparence. 1^{re} offre de gestion sous mandat personnalisable et 100% à distance.

BNP Paribas Banque Privée,
meilleure banque privée en France (Euromoney 2021).



BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE

La banque
d'un monde
qui change

■ Il faut remonter à 2008 pour trouver un chiffre d'inflation supérieur à celui d'octobre : selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 2,6 % sur douze mois glissants. Si ce phénomène se ressent dans les dépenses de la vie courante, il a aussi un impact sur l'épargne. « Sur des produits de taux, comme des livrets, lorsque l'inflation augmente, le rendement réel du placement diminue », rappelle Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne. Les premiers concernés sont les produits garantis, qui rapportent peu. À commencer par les comptes courants, où s'entassent plus de 500 milliards d'euros. Les livrets réglementés comme le livret A et le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), rapportant 0,50 % par an, font aussi perdre du pouvoir d'achat à leurs détenteurs. Seul espoir : la remontée de cette rémunération. En effet, le rendement du livret A est déterminé deux fois par an selon une formule de calcul qui prend en compte les taux d'intérêt du marché monétaire et l'inflation. À la prochaine échéance, le 1^{er} février 2022, le taux devrait légèrement augmenter, à 0,75 %. Mais, in fine, c'est le

« Il faut accepter de prendre un risque pour avoir du rendement »
Philippe Crevel

gouvernement qui tranche. « Il va être pris entre deux feux, souligne Philippe Crevel. D'un côté faire plaisir aux épargnants, de l'autre favoriser la consommation et l'épargne longue. » Le fonds en euros de l'assurance-vie est aussi touché par l'inflation. Son rendement s'est établi en moyenne à 1,30 % avant prélèvements sociaux en 2020 (soit 1,08 % net), selon la Fédération française de l'assurance (FFA). Sauf exceptions sur certains contrats, il devrait encore s'éroder cette année. « Les nouveaux investissements obligataires ne rapportent rien, et nous n'attendons pas d'amélioration significative de la situation dans les prochaines années », indique Denis Cohen-Bengio, directeur solutions financières de Groupama Gan Vie.

Quelle stratégie adopter ? « Il faut accepter de prendre un risque pour avoir du rendement », tranche Philippe Crevel. Pour cela, il est nécessaire d'utiliser les supports garantis avec parcimonie. « Le livret A est utile pour les dépenses programmées dans un délai de deux ans, pas pour préparer sa retraite », précise Albert d'Anthoüard, directeur de la clientèle privée chez Nalo. Il recommande de conserver un maximum de 10 000 euros sur ce produit. Les chanceux qui bénéficient d'un plan d'épargne logement (PEL) bien rémunéré pourront effectuer des versements complémentaires sur ce plan, dans la limite de 61 200 euros. Par exemple, un PEL ouvert entre août 2003 et janvier 2015 offre un taux de 2,50 % brut. Lorsque le plan a plus de douze ans d'âge, il faut régler l'impôt sur le revenu. Après déduction de la flat tax (30 %), le rendement net reste attractif à 1,75 %. Les plus vieux plans n'ont pas de limite de durée de vie ; par contre, il n'est plus possible de faire des versements après dix ans.

Cette oasis mise à part, il faut envisager de diversifier son épargne sur les marchés financiers en fonction de son horizon temporel. « Pour connaître ce dernier, il faut se poser la question des projets pour lesquels on épargne », conseille Albert d'Anthoüard. L'assurance-vie est une bonne enveloppe pour entamer une telle démarche. D'abord parce qu'elle offre un vaste éventail de supports, plus ou moins risqués, tels que des fonds obligataires, immobiliers, diversifiés... De nombreux contrats proposent en outre des solutions de gestion clé en main pour les investisseurs néophytes. C'est, par exemple, le cas de la gestion sous mandat, qui permet de confier son argent à un professionnel, lequel se charge de le gérer selon un niveau de risque défini. « Pour orienter les clients vers le bon profil, indique Denis Cohen-Bengio, nous leur demandons combien ils sont prêts à perdre au maximum à court terme plutôt que combien ils cherchent à gagner. » Nalo propose même une allocation réservée à l'épargne de précaution, composée à 70 % de fonds en euros et à 30 % de fonds indiciels peu risqués. « Notre cible de rendement annualisé est de 2,5 %, note Albert d'Anthoüard, et les capitaux peuvent être récupérés en soixante-douze heures en trois clics. » Un bon moyen de prendre confiance avant de sauter dans le grand bain. ■

[SUITE PAGE 130]

RENDEMENT

ASSURANCE-VIE, LIVRETS COMMENT PRÉSERVER VOTRE CAPITAL

Avec un taux d'inflation supérieur à 2 %, les détenteurs de livrets et d'assurance-vie placée en fonds en euros vont perdre du pouvoir d'achat. Quelle stratégie adopter ?



Et si votre épargne retraite devenait aussi responsable que vous ?

PIONNIÈRE DE L'ÉPARGNE RETRAITE RESPONSABLE, AGIPI PROPOSE LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE FAR PER.

+ d'opportunités d'investissement durable

Une large gamme d'unités de compte ISR*
L'impact carbone compensé avec Agipi Monde Durable
Le soutien de la relance avec Agipi Régions Solidaire

+ de possibilités d'investissement sur les tendances de demain

Changement climatique, longévité, économie propre, économie digitale, robotech

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [agipi.com](https://www.agipi.com)
Rencontrez un agent AXA



Suivez-nous sur  

Nous innovons pour mieux vous protéger

AGIPI est une association d'assurés pour l'épargne, la retraite, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. Elle propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : protection de la famille, de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 618 369 adhérents et ses contrats enregistrent 19,4 Md€ d'épargne confiée en gestion et 2 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2020 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite). AGIPI - 12 avenue Pierre Mendès France - 67300 Schiltigheim.



IMMOBILIER

LES MÉCANISMES D'INDEXATION DU LOYER

Que les propriétaires aient investi dans l'immobilier locatif en direct ou par le biais de fonds de type SCPI, les loyers qu'ils perçoivent sont indexés sur l'évolution des prix. Les règles permettant de réviser leur montant ne sont toutefois pas uniformes.

■ Dans le cadre d'un bail d'habitation, nue ou meublée, l'indexation du loyer (hors charges) est calculée à partir de l'indice de référence des loyers (IRL). Fixé trimestriellement par l'Insee, il est déterminé à partir de la moyenne sur douze mois de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), hors tabac et loyers. «Le propriétaire ne peut pratiquer cette indexation en cours de bail que si une clause le prévoit dans le contrat de location. Il est en droit d'appliquer l'IRL une fois par an, à la date prévue dans le contrat ou, à défaut, à la date anniversaire de celui-ci», explique Martin Menez, le président de Bevouac, entreprise de conseil en investissement immobilier locatif clé en main. L'augmentation de loyer ne doit pas excéder la variation sur un an de l'IRL, au regard de l'indice du trimestre de référence.

La loi Alur (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) de 2014 impose au bailleur de manifester sa volonté de faire usage de la révision du loyer par un courrier en recommandé au locataire. «À défaut, il est réputé avoir renoncé au bénéfice de la clause pour l'année écoulée, avertit Martin Menez. En cas de retard sur l'indexation, il ne peut l'appliquer rétroactivement.»

«Il est aussi possible d'augmenter le loyer lorsque des travaux d'amélioration sont effectués durant la période de location», rappelle Stanislas Coûteaux, dirigeant de Book a Flat, spécialiste de la location meublée. Et d'ajouter : «Les bailleurs soumis à l'encadrement de loyers à la relocation peuvent pratiquer une majoration au-delà de l'IRL s'ils font des travaux moins de six mois avant l'arrivée du nouveau locataire (hausse plafonnée à 15 % du coût réel des travaux) ou s'ils prouvent que le montant du loyer est sous-évalué par

rapport à ceux pratiqués dans le voisinage pour des biens comparables.»

Quid des loyers résidentiels perçus dans le cadre d'une SCPI de type Pinel ? «Leur révision, soumise là aussi à la présence d'une clause, est limitée non seulement par le niveau de l'IRL, mais aussi par les plafonds de loyer révisés légalement chaque année lorsqu'il s'agit d'une SCPI Pinel dont les niveaux de loyers sont régle-
INDICE mentés», explique Philippe Lauzeral, directeur général délégué de la société Stellium, spécialisée dans les solutions patrimoniales. «L'indexation étant pilotée par des sociétés de gestion, les investisseurs n'ont pas voix au chapitre sur la politique locative. Mais comme les loyers sont indexés sur la hausse

des prix, l'inflation n'a qu'un effet accessoire», insiste-t-il.

Dans l'immobilier tertiaire (commerces, entrepôts, bureaux...), l'indexation annuelle des baux signés entre les locataires et les SCPI relève soit de l'indice des loyers commerciaux (ILC), soit de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT). «Pour l'investisseur, les indexations en immobilier d'entreprise sont protectrices. En s'appuyant sur l'évolution des prix à la consommation, des prix de la construction mais aussi sur le niveau du PIB et l'activité marchande, les indices reflètent davantage la santé économique de l'activité dans laquelle il a des parts», analyse Faïz Hebbadj, président de la société de gestion Norma Capital. ■



« IMMOBILIER À CRÉDIT :
L'INFLATION, PLUTÔT UNE OPPORTUNITÉ »
**OLIVIER LENDREVIE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COURTIER CAFPI**

■ « Si le retour de l'inflation est une mauvaise nouvelle pour les épargnants, cela peut en revanche constituer une aubaine pour ceux qui souhaitent acquérir leur logement en ayant recours à l'emprunt. Dans un contexte de taux d'intérêt des crédits immobiliers historiquement bas, le financement du projet se voit naturellement allégé, a fortiori si la hausse généralisée des prix dure. En effet, dès lors qu'elle se répercute sur les salaires, celle-ci réduit la valeur effective du prêt. La période est également favorable aux investisseurs locatifs, la pierre restant une valeur sûre pour faire fructifier son capital et se constituer un patrimoine pour sa retraite. La mise en location du bien profitera de la revalorisation des loyers, appliquée en fonction de l'inflation. La clé est de détenir des actifs dont le rendement profite de l'inflation, financés par des emprunts à taux fixe. Attention toutefois : il est conseillé d'envisager son investissement sur le long terme. Il faut également veiller à conserver une marge de sécurité financière importante pour que l'opération ne soit pas risquée. » ■



**VOUS AVEZ LE POUVOIR
DE LUI ASSURER UN AVENIR.**



Inscrire la Fondation Apprentis d'Auteuil comme bénéficiaire de votre assurance-vie, c'est permettre à des milliers de jeunes de croire à nouveau en leur avenir. Chaque année, nous accueillons, nous éduquons, nous formons et nous insérons 30 000 jeunes* au sein de nos 300 établissements et dispositifs, partout en France.

LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR

Pour un conseil personnalisé, en toute confidentialité et sans engagement, **contactez Kristiaan Tokka,**

PAR TÉLÉPHONE au **01 44 14 76 20**

ou **PAR MAIL** à **relations-testateurs@apprentis-auteuil.org**



« AUGMENTER LE POIDS DES ACTIONS » ALEXANDRE HEZEX, STRATÉGISTE CHEZ RICHELIEU GESTION

« Notre scénario central est celui d'un pic d'inflation transitoire, qui devrait se résorber en fin d'année prochaine. Le sujet clé porte sur la réponse des banques centrales à cette situation, en particulier de la Réserve fédérale aux États-Unis. Le danger est qu'elle veuille casser l'inflation en augmentant ses taux d'intérêt de façon brutale, ce qui serait mal perçu par les marchés financiers. On peut toutefois espérer qu'elle se satisfasse d'une inflation autour de 2 à 3 %, en limitant la remontée des taux à des niveaux inférieurs à ceux d'avant la crise. Dans un contexte plus inflationniste, l'enjeu est de battre l'inflation, ce que seules les actions sont en mesure d'accomplir. D'où la nécessité d'augmenter leur poids moyen dans les allocations pendant la durée recommandée du placement. Les matières premières et les valeurs associées devraient tirer leur épingle du jeu. En particulier, le secteur de l'énergie devrait profiter d'un pétrole structurellement cher : la demande va rester soutenue, les pays producteurs n'ont aucun intérêt à augmenter leur production, et la transition écologique a besoin d'un prix du baril élevé pour inciter les agents économiques à agir. Tous secteurs confondus, les actions de sociétés capables de transférer l'augmentation de leurs coûts au consommateur final ou d'enregistrer d'importants gains de productivité sont à privilégier. »

MARCHÉS FINANCIERS

ALLOCATION DE PORTEFEUILLE PRIVILÉGIER LES ACTIONS DE QUALITÉ

Comment adapter sa répartition de titres dans un contexte plus inflationniste ? L'avis de trois experts.



« PRUDENCE SUR LES VALEURS TECHNOLOGIQUES » VINCENT MORTIER, DIRECTEUR ADJOINT DES GESTIONS D'AMUNDI

« L'inflation va s'installer pour un certain temps, pendant au moins deux ou trois ans, ce qui nécessite d'adapter la composition de son portefeuille en conséquence. Les modèles d'allocation à 60/40 (60 % d'actions, 40 % d'obligations) appliqués par les fonds de pension du monde entier depuis plusieurs décennies nous semblent dépassés. Les obligations ne jouent plus efficacement leur rôle d'amortisseur de chocs. Les titres indexés sur l'inflation procurent une protection contre la hausse des prix, de même que le paramètre inflation lui-même, qui est utilisé par les investisseurs professionnels, notamment les gérants de fonds patrimoniaux, comme instrument de couverture contre le risque inflationniste. Sur les marchés actions, l'environnement d'inflation et de taux plus élevés, amenuisant la valeur actuelle des profits lointains, incite à la prudence sur les valeurs technologiques, dont la valorisation est très élevée. Il faut considérer la hausse des prix comme une taxe sur l'avenir. À l'inverse, les banques devraient tirer parti d'une remontée modérée des taux d'intérêt. Les sociétés leaders de leur secteur, et celles distribuant historiquement des dividendes élevés, comme les services aux collectivités et les télécoms, ont notre préférence. »



« CONFIANCE DANS LES OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT » ÉRIC BLEINES, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SWISS LIFE GESTION PRIVÉE

« Il nous semble prématuré d'être affirmatif sur le caractère transitoire ou permanent de l'inflation. Il est cependant certain que nous vivons la fin d'un cycle de désinflation (ralentissement de la hausse des prix) qui a duré plus de trente ans. Il faut avoir à l'esprit que nous sommes en situation de taux réels (taux d'intérêt inflation déduite) négatifs, ce qui implique de sélectionner des actifs à même de préserver le pouvoir d'achat de nos clients. Dans le monde obligataire, nous sommes confiants sur le segment des obligations à haut rendement, émises par des sociétés relativement solides dont la solvabilité est réputée moindre que celle d'autres émetteurs tels que les États. Cela offre une rémunération de la prise de risque comprise entre 2,5 % et 3,5 %, en veillant à conserver les titres en portefeuille jusqu'à leur remboursement. Les détenteurs d'un patrimoine important et les investisseurs avertis peuvent s'intéresser aux produits structurés, dans le cadre desquels une formule procure un rendement annuel compris entre 3,5 % et 5 %, sous réserve que la barrière de protection du capital ne soit pas franchie. Pour dynamiser un portefeuille, les actions restent indispensables, en privilégiant les entreprises capables de combiner croissance d'activité et résistance à la pression sur les marges. »

[SUITE PAGE 134]



Pour vous l'assurance vie plus performante

Vous proposer moins de frais c'est vous offrir plus de performance.

Avec le contrat d'assurance vie Darjeeling, vous bénéficiez de 0 frais d'entrée, 0 frais de versement, 0 frais d'arbitrage et des frais sur encours réduits*.

Pour vous, nous en ferons toujours un peu plus pour vous permettre d'épargner mieux.

#LassuranceViePourVous

*Frais annuels de gestion sur encours en gestion libre : 0.60 %. Le contrat peut comporter d'autres frais, se référer aux conditions générales. Darjeeling est un contrat individuel d'Assurance Vie de type multisupport, libellé en Unités de Compte et euros dont l'assureur est SwissLife Assurance et Patrimoine. Le document d'informations clés du contrat Darjeeling contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document en vous rendant sur [Placement-direct.fr/Darjeeling](https://placement-direct.fr/Darjeeling), [Placement-direct.fr](https://placement-direct.fr) est le nom commercial de SAS Placement Direct, société de courtage en assurances dont le siège social est situé 105 rue Jules Guesde - 92300 LEVALLOIS-PERRET, au capital de 250 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°422 833 434 et inscrite à l'ORIAS en tant que courtier sous le n°07 004 910 www.orias.fr. Crédit photo : Shutterstock - 12/2021 >< FSTL

Document à caractère publicitaire.



PARLONS BIEN, ÉPARGNONS MIEUX.



PLACEMENTS ALTERNATIFS EN DEHORS DE L'OR, POINT DE SALUT

En période de craintes sur la perte de pouvoir d'achat de l'épargne, la tentation est grande de sortir des sentiers battus. Les conseillers financiers appellent à faire preuve de discernement.

CRYPTOACTIFS GARE À LA SPÉCULATION

Bitcoin, Ethereum et des centaines d'autres actifs numériques bénéficient d'un engouement inédit cette année, favorisé par l'espérance de gains rapides et la perte de confiance des jeunes générations dans la valeur des monnaies traditionnelles. « Les crypto-actifs peuvent évoluer plus vite que l'inflation, mais celle-ci ne dicte pas la formation de leurs prix », prévient Vincent Cudkowicz, estimant qu'il existe des actifs plus protecteurs, par construction, tels que l'immobilier ou certaines actions de qualité. « On ne peut pas classer les cryptos au même rang que des actifs régulés, qui ont un historique de cours ancien et qui reposent sur un sous-jacent tangible, complète Héléne Barraud-Ousset. Si vous êtes convaincu, consacrez-y une part minimale de votre patrimoine, car nul n'est capable de déterminer leur juste valeur, qui peut très bien tomber à zéro. » « Ce sont des produits hautement spéculatifs très guidés par l'analyse technique des graphiques des cours, atteste Tommy Pierre Pollet. Les cryptoactifs s'adressent avant tout à un public de connaisseurs. »

OR TOUJOURS RASSURANT

Le métal jaune est traditionnellement une valeur refuge lorsque la crainte saisit les marchés financiers. C'est aussi le cas quand les prix à la consommation montent. « En période d'inflation, les flux de placements vers l'or augmentent, ce qui lui permet de jouer ce rôle de pare-feu », analyse Vincent Cudkowicz, directeur général de Bienprévoir.fr. « L'or aura toujours une valeur intrinsèque et il est extrait en quantités limitées alors que la demande est croissante, y compris pour ses applications industrielles », observe Tommy Pierre Pollet, responsable de l'offre financière de Selexium. Et même s'il ne rapporte

VALEUR REFUGE

aucun revenu, son caractère universel et intemporel lui confère une dimension sans équivalent. « Depuis la nuit des temps, l'or rassure les épargnants en cas de crise, observe Héléne Barraud-Ousset, dirigeante et fondatrice du Centre du patrimoine à Toulouse. Le facteur psychologique tient une place essentielle dans l'esprit des épargnants. » L'or peut être acquis sous forme physique (lingots, pièces), moyennant des frais de placement en coffre, ou indirectement via des supports financiers qui répliquent l'évolution de son cours. »

OBJETS DE COLLECTION POUR LE PLAISIR AVANT TOUT

Si le pouvoir d'achat s'érode à cause de l'inflation, pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en misant sur les placements plaisir ? « Les œuvres d'art, au même titre que les bouteilles de vin, les montres ou les voitures de collection, sont avant tout des biens de jouissance, que vous achetez s'ils vous plaisent viscéralement, considère Héléne Barraud-Ousset. Si vous gagnez de l'argent à la revente, tant mieux, mais ce n'est pas l'objectif premier. » « Le marché de l'art est recherché dans une optique de diversification, et l'abondance de cash peut favoriser la hausse des prix d'œuvres d'artistes à la mode, mais il ne constitue en rien une réponse à la question économique de l'inflation », avertit Vincent Cudkowicz. »

BOIS ET FORÊTS DES RENDEMENTS FAIBLES

Un peu à l'image de l'or, le foncier rural, forêt en tête, fait office de valeur refuge pour les investisseurs en période d'incertitude. « C'est un actif diversifiant, totalement décorrélé des marchés financiers, qui obéit à des cycles différents, relève Héléne Barraud-Ousset. Les forêts sont également acquises pour leurs vertus fiscales si elles respectent un engagement de gestion durable. » Les propriétaires bénéficient, en effet, d'une exonération d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et les actifs forestiers ne sont pris en compte que pour 25 % de leur valeur en cas de donation ou de succession. Principal inconvénient, ce placement rapporte peu. « Il faut s'attendre à des rendements limités de l'ordre de 1 %, l'espérance de gains repose davantage sur la perspective d'une plus-value à la sortie, souligne Vincent Cudkowicz. La protection contre l'inflation est donc imparfaite ; l'immobilier classique nous semble plus approprié. »

FAIM CLIMATIQUE

**D'ICI 2080,
600 MILLIONS
DE PERSONNES
SUPPLÉMENTAIRES
SOUFFRIRONT DE LA FAIM.***

**ENSEMBLE, CHANGEONS
LES PRÉVISIONS**

FAITES UN DON
CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG



**TERRE
SOLIDAIRE**
Soyons les forces du changement

